

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°4 Allocation

n°4

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 mai 1927

Numéro JO

n° 366 du 31/05/1927

Date du numéro

31 mai 1927

TEXTE INTÉGRAL

le salaire mensuel du chef cantonnier Ahmed Abdourab est porté de 225 à 275 francs à dater du 1° mai 1927,